

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 685 prescrivait suspension du permis de conduire

n° 685

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 juin 1963

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1963

Date du numéro

31 juillet 1963

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1

— Le permis de conduire n° 480, délivré le 19 janvier 1932 à M. Saïd Houssein Omar, né en 1912 à Eussab (Protectorat Britannique), de Houssein Omar et de Aïcha Nasser, chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier 2, est, conformément aux dispositions de l'article 129 de la délibération n° 314 du 10 avril 1962, rendue exécutoire par arrêté n° 404 du 14 avril 1962, suspendu pour une durée de dix-huit mois.

#### Art. 2

— Le présent arrêté, qui prend effet à compter du 12 avril 1963, date de la notification à l'intéressé de l'arrêté n° 404 en date du 9 avril 1963 susvisé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.